



Réunion Publique

Urgence sociale et personnes à la rue

Jeudi 8 janvier 2026

Ecole élémentaire Bessières (92 boulevard Bessières)

Introduction



Interventions

Présentation de la Maison des Solidarités.

Présentation des actions de l'association, *Les enfants du canal*.



Introduction





Présentation de la Maison des solidarités

Sommaire

01 Le sans-abrisme à Paris

02 Comment aider et
signaler une personne
en rue

03 La Nuit de la solidarité

01

Le sans-abrisme à Paris

Comprendre pour agir

- **En 2024 en France**, on compte près de 350 000 personnes sans abris/sans domicile , selon [La Fondation pour le logement](#). (+50% entre 2012 et 2024), dont la moitié en Ile de France,
- Sans-abrisme en France : un phénomène qui touche toutes les couches sociales
- Femmes et enfants sans-abri : une augmentation inquiétante en France (40 % sont des femmes et 30 000 enfants sont considérés sans domicile)
- Une espérance de vie moyenne à la rue de 49 ans
- 23 % des sans abris sont d'anciens enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance
- 32 % des personnes en précarité présentent des difficultés psychiques
- **Comment arrive t-on en rue ?**
 - Une enfance difficile, des difficultés financières, des accidents de la vie..., les trajectoires sont toutes différentes. Un environnement familial difficile ou la rupture des liens sociaux sont des facteurs qui favorisent l'arrivée dans la rue.

Comprendre pour agir

Vivre ou survivre ?

Plus on passe de temps à la rue, plus il est difficile d'en sortir, car la survie quotidienne prend toute l'énergie.

Vivre dans la rue au quotidien c'est :

La solitude

La violence : on est une cible privilégiée à la rue

La perte progressive des **codes sociaux ordinaires**,
parfois jusqu'au déni de son corps et de ses besoins

Le manque d'intimité

La perte de l'estime de soi

La fatigue : il faut marcher beaucoup, dormir peu et mal

C'est pour cela que rétablir le lien avec les personnes de la rue est essentiel !!!!

02

**Comment aider et signaler une
personne en rue ?**

Briser la glace 5 étapes

1° Faites un sourire !!!!

2° Dites bonjour !!!!

3° Présentez-vous : donnez-lui votre prénom

4° Entamez la conversation : **ça y est le plus dur est fait !** Le temps, le foot, les travaux dans le quartier ou l'actualité...

Lancez-vous !

5° Demandez lui de l'aide : pour entamer la discussion, rien de mieux que d'inverser la situation; demandez votre chemin, ou l'heure ?

Comment aider la personne à la rue ? Qui fait quoi ?

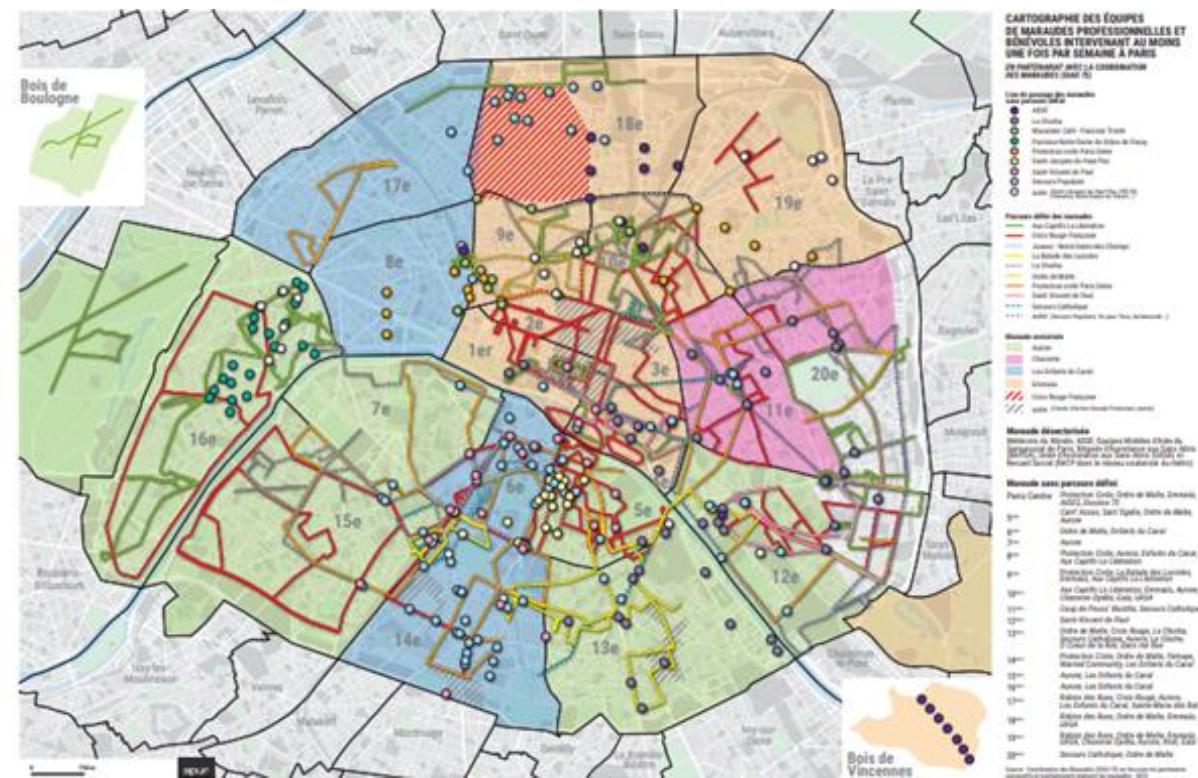
- **Téléphoner au 115** (Ce numéro d'urgence gratuit et ouvert 24/24h gère l'attribution des places d'hébergement, d'urgence et oriente les personnes vers les services adaptés. L'accueil téléphonique est inconditionnel)
- **Orientation vers les travailleurs sociaux de la MDS/PSA/ESI** (Un travailleur social accompagne les personnes dans différentes démarches : domiciliation, obtention d'un hébergement durable, ouverture de droits, accès aux soins, aide alimentaire, accès à l'emploi, etc)
- **Les Maraudes professionnelles et bénévoles** : Ces équipes de professionnels ou de citoyens bénévoles vont à la rencontre des personnes sans-abri d'un quartier. Les maraudes créent du lien social, distribuent des repas ou des kits d'hygiène. Elles peuvent aussi être médicales. Une équipe de maraude peut également intervenir suite à un signalement d'un riverain auprès du 115. Sur le 17^{ème}, c'est l'association les Enfants du Canal qui effectuent les maraudes.
- **Les accueils de jour** : Ils permettent de prendre une douche, un repas, de laver son linge, de voir un médecin, un travailleur social, etc. Ils sont des lieux de rencontre et d'écoute.

La veille sociale à Paris

Les équipes Hors les Murs

Toutes les rues de Paris sont couvertes par une maraude, pas de zones blanches

- **17 Maraudes professionnelles**
 - Une vingtaine de **maraudes spécialisées** : santé, addiction, personnes migrantes, psychiatrie...
 - Une centaine de **maraudes bénévoles**



Offre de la veille sociale parisienne

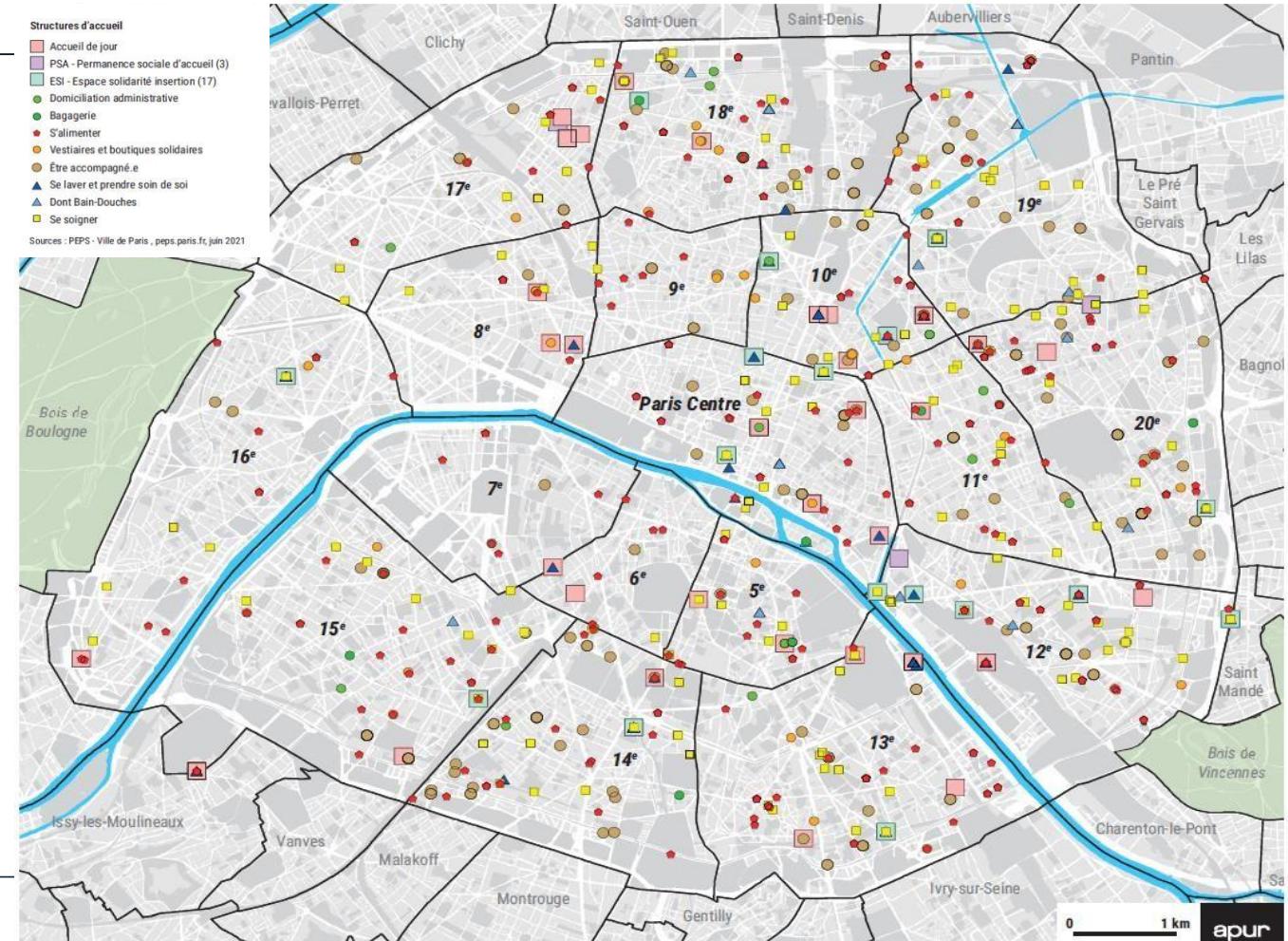
Plus d'une centaine de dispositifs dans les murs



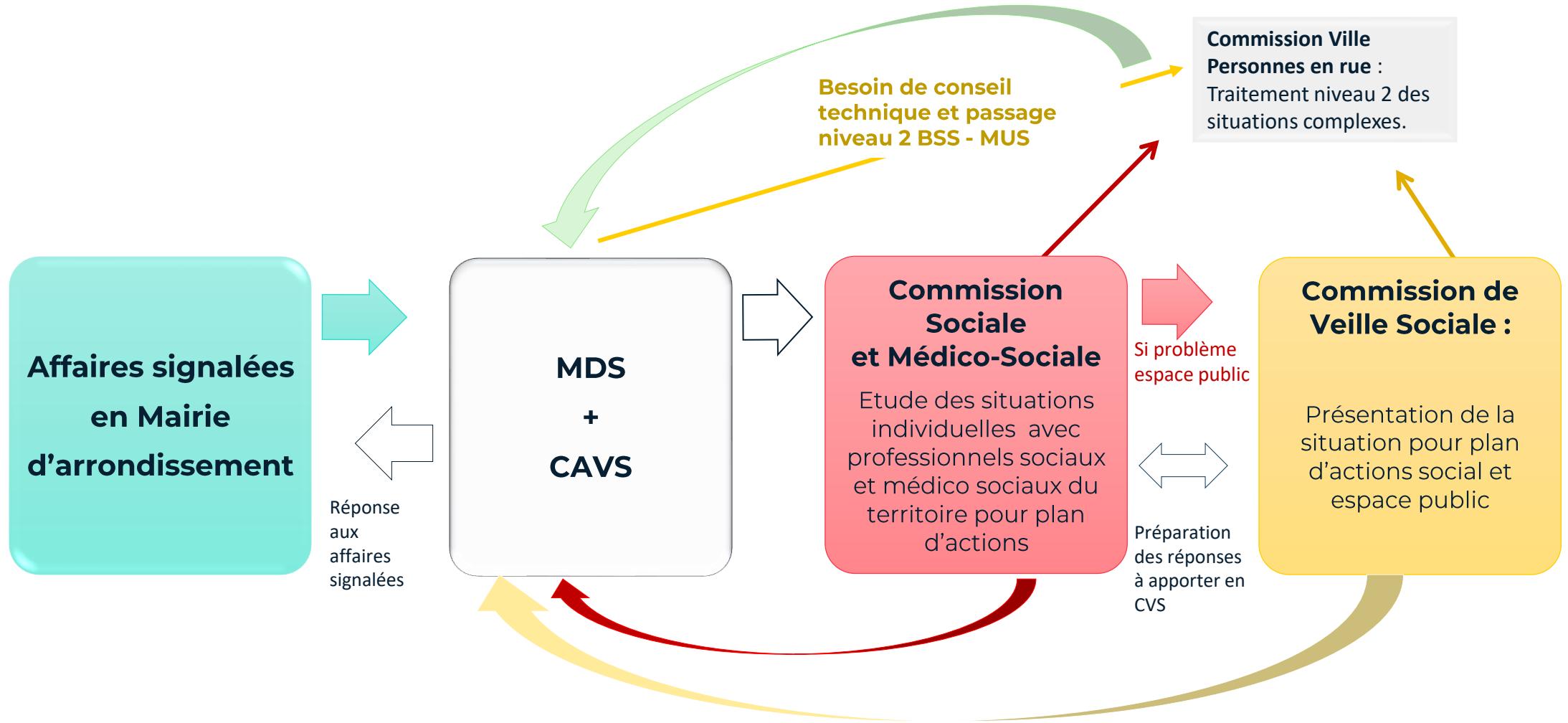
Une variété de lieux d'accueil,
d'orientation et d'évaluation :

- + de 70 Accueils de jour
- 10 Haltes de nuit
- 11 Bagageries
- 3 PSA
- Des centaines de dispositifs d'aide alimentaire

ACCUEILS DE JOUR ET OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL À DESTINATION DES PERSONNES SANS-ABRI À PARIS



Comment signaler une personne en rue ?



03

La nuit des solidarités

- **Dans la nuit du 22 au 23 janvier** se tiendra tenue la 9e édition de la Nuit de la Solidarité à Paris et la 5e édition à l'échelle de la Métropole, avec 30 communes du Grand Paris mobilisées. **L'objectif** : Évaluer le seuil minimal des personnes à la rue, mieux connaître les profils et besoins des personnes sans abris afin d'adapter les politiques publiques, et participer à changer le regard sur l'exclusion.
- Quelques chiffres : **3 507 personnes sans abri à Paris ont été décomptées dont entre 78 et 94 personnes sur le 17^{ème}**
- Des personnes seules en majorité , une présence de femmes toujours élevée (14%), pour un pourcentage de 86% d'hommes, une présence de famille en rue importante
- Hors Paris, **768 personnes sans abri ont été dénombrées à la même date dans les 30 communes du Grand Paris** participant à l'opération coordonnée par la Métropole du Grand Paris.

- **Le Guide de la solidarité à distribuer/consulter, ressource pour les bénéficiaires et les professionnels**
 - Consultable à : <https://www.paris.fr/pages/le-guide-solidarite-a-paris-2024-2025-est-disponible-29150>
 - diffusé par la Ville de Paris, en s'appuyant sur l'Association Solinum qui gère le « SOLIGUIDE », outil en ligne de recensement de l'offre sociale parisienne
 - un lien vers <http://soliguide.fr>
- **Le site du Samu Social de Paris, ressource pour informations, formations, inscription en formation**
 - <https://www.siao.paris/p/le-siao-paris>



💡 Vous pouvez retrouver Soliguide sur Internet en flashant ce QR code.
Soliguide, c'est un site Internet et une application mobile qui rassemblent tous les services, initiatives et ressources pour les personnes qui rencontrent une difficulté.



Présentation des actions de l'association, *Les enfants du canal.*



LES ENFANTS
DU CANAL

POINT HISTORIQUE



- MOUVEMENTS DES ENFANTS DE DON QUICHOTTE EN 2006
- ASSOCIATION Les Enfants du Canal FONDEE EN 2007
- LOI DALO (priorité au logement)



1) PÔLE HEBERGEMENT LOGEMENT

CENTRE D'HEBERGEMENT VESALE

25 chambres dans le 5ème arr.

Appartements diffus

CENTRE D'HEBERGEMENT GRANCEY

11 chambres individuelles dans le 14ème arr.

Appartements diffus

Bail Bail La Rue (BBLR)

Dispositif de la rue au logement accompagné

CHAP Accueil familles

15 appartements dans le 92

Accueille 70 personnes

AVDL

Accompagnement administratif vers et dans le logement
des personnes reconnues prioritaires DALO

Dispositif de la rue au logement (en autonomie)



2) PÔLE RESORTION DES BIDONVILLES

DISPOSITIF DU MESNIL
(Mission Expérimentale de Suivi
Novateur et d'Insertion par le
Logement)

*Passerelle d'insertion par
l'emploi et logement*

*famille vivant en bidonville
d'Île de France*

accueille 30 familles



3) PÔLE VEILLE SOCIAL ET INSERTION

CHANTIER D'INSERTION TRAVAILLEURS PAIRS

**Contrat de travail pour des personnes
ayant eu une expérience de vie à la rue**

Retour progressif à l'emploi

**L'équipe est soutenue dans sa mission
par 8 volontaires en service civique**



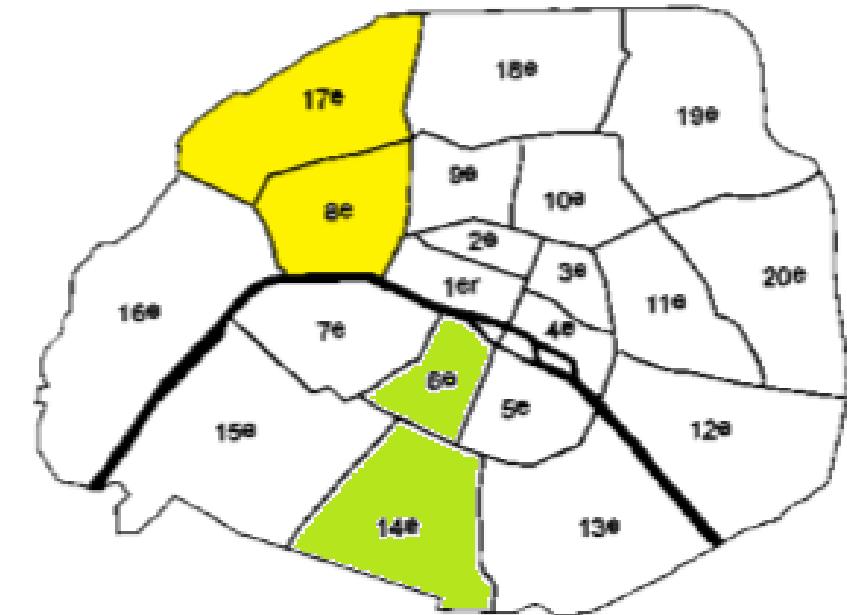
Maraude d'Intervention Sociale

En binôme ou trinôme, mission première de veille sociale sur les secteurs 6/14 et 8/17

Maraudes à mains-nue

- TP/VSC : lien social et accompagnements physiques
- TS : Accompagnement social

VALEURS EDC : libre adhésion, confidentialité, inconditionnalité, respect de la temporalité des personnes



Composition des équipes Pôle Veille Sociale

- **8ème/17ème** : 3 travailleureuses sociales (1 17 Ouest, 1 17 Est et 1 8ème arrondissements et 1 encadrante technique, 9 Travailleureuses Pairs et 4 Services-Civiques = équipe de 17
- **6ème/14ème** : 3 travailleureuses sociales et 1 encadrant technique, 9 Travailleureuses Pairs et 4 Services-Civiques = équipe de 17
- Soit une équipe totale de 34 personnes + Une CIP + Cheffe de service **36 personnes sur le pôle Veille Sociale**
- **Maraudes :**
4 maraudes/semaines : lundi matin, mardi après-midi, jeudi matin et vendredi après-midi



Accueil de jour *Camion mobile*

- ORIENTATIONS SOCIALES ET SANITAIRES
- AIDE ADMINISTRATIVE
- REPOS
- CAFÉ / THE / COLLATION
- LOISIRS
- SORTIES CULTURELLES
- AVOCAT BENEVOLE
- PSYCHOLOGUE EMPP





LES ACTIONS COLLECTIVES

QUEL TRAVAIL SOCIAL EN MARAUDE ?

Quels partenaires ?

Quelles orientations ?

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, ADMINISTRATIF, JURIDIQUE

- **Besoins primaires** : Cartes restau, vestiaires, douches, buanderie, bagagerie, etc...
- **Juridique** : Barreau des rues, points d'accès aux droits, CIMADE, droit d'urgence
- **Travailleurs sociaux** : PSA / Accueil de jour / ESI / EMA
- **Démarches** : dom, carte identité/titre de séjour, RSA, AAH, Santé, Droit, emploi (DPH/ACI), SIAO, DLS, DAHO, DALO, ARPP, surendettement, possibilité de quitter Paris (EMILE, NVN, Un toit un emploi), femmes (Solipam, maison des femmes, haltes femmes, mises à l'abri pour femmes victimes de violence, etc.)
- **Coordination du Samu social** (tout passe par les coordinateurs)



PSYCHOLOGIQUE

SMES (Santé Mentale Exclusion Sociale)

EMPP (Equipe Mobile
Psychiatrie Précarité)

CPOA(centre psy d'orientation et d'accueil)

ADDICTO : CSAPA / CAARUD

SOMATIQUE

EMEOS - EMA

MDM

PASS

DROITS

AME

Affiliation sécu (PUMA) + CSS

**ACCOMPAGNEMENT PHYSIQUE DES EDC AUX
RDV MEDICAUX SI BESOIN**



EVALUATION SANITAIRE (PSYCHOLOGIQUE ET SOMATIQUE)



Focus sur les expulsions

*Les tentes, cabanes et
"installations précaires"
sont des HABITATS
Leurs occupants ont des
DROITS et des LOIS les
protègent, ainsi que leurs
biens*

EXPULSIONS

*Il ne peut y avoir
d'expulsion sans décision
de justice (sauf
disposition spéciale) Art
L.411-1 Des procédures
Civiles d'executions*

***Travail en partenariat
avec l'observatoire
national des expulsions***



"Le fait de forcer un tiers à quitter le lieu qu'il habite sans avoir obtenu de concours de l'Etat (...) à l'aide de manoeuvres, menaces, voies de fait ou contraintes, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Art L226-4-2 du Code pénal

**Pénalisation de
l'expulsion illégale**





Le guide 2024-2025



Renseignements | Contacts



EN CAS DE DOUTE ?

Se renseigner :

- Guide de Paris solidarité
- Soliguide
- Watizat (accès à l'information des personnes exilées)

Se former :

- Formations FAS
- Samu social
- Fabrique de la solidarité



Partenaires des



Santé

E.M.A

E.M.E.O.S

E.M.P.P



ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS



Institutionnels

samusocial
Paris

SIAO
PARIS

VILLE DE
PARIS

Fédération
des acteurs de
la solidarité
ÎLE DE FRANCE



Maraudes pro et bénévoles



Aurore
ASSOCIATION

U.A.S.A

AUX
CAPTIFS
LA LIBÉRATION

OPPELIA 75
EMI SUD



ROBINS
DES RUES

EMMAÜS
Solidarité
de la rue à la vie !

Recueil
Social

Accueils



Dispositifs



Alimentaire



Refettorio
Paris

Au Foyer de la Madeleine

CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS

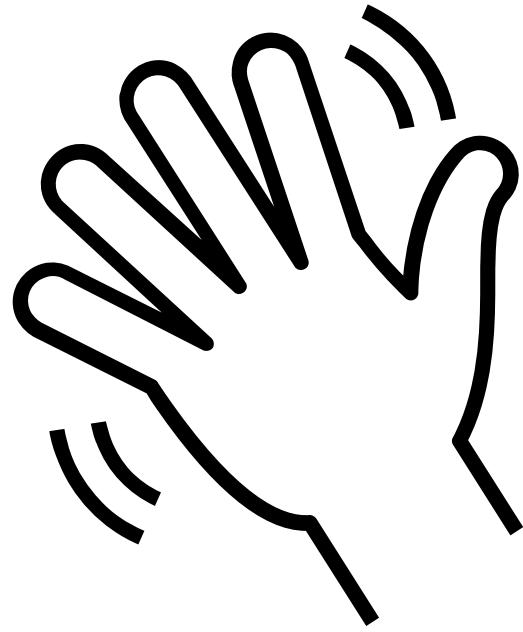
Carte des restaurants
solidaires

Refugee*
FOOD



LA CLOCHE
RÉSONNONS SOLIDAIRE





*ECHANGE
AUTOUR DE
SITUATIONS*

*MERCI POUR
VOTRE ECOUTE !*